

Partenaires :



# Pollution aux Particules fines

## Fin de l'épisode

### PM10

Mardi 15 février 2011

Les concentrations de particules fines mesurées hier par les stations de surveillance de la qualité de l'air romandes se situaient encore légèrement au-dessus de la valeur limite OPair. Toutefois, la perturbation météorologique qui traverse aujourd'hui la Suisse marque clairement le terme de l'épisode de pollution aux particules fines.

• Niveau de pollution **mesuré** le lundi 14 février 2011

| Stations de référence :                          | Morges VD               | Aigle VD                | Nyon VD                 | Yverdon VD              | Lausanne *              | Genève (Ile) GE         | Saxon VS                | Neuchâtel NE            | Fribourg FR             |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Moyenne journalière :<br>(concentration sur 24h) | 60<br>µg/m <sup>3</sup> | 47<br>µg/m <sup>3</sup> | 51<br>µg/m <sup>3</sup> | 57<br>µg/m <sup>3</sup> | 44<br>µg/m <sup>3</sup> | 58<br>µg/m <sup>3</sup> | 39<br>µg/m <sup>3</sup> | 51<br>µg/m <sup>3</sup> | 40<br>µg/m <sup>3</sup> |

Valeur limite OPair: 50 µg/m<sup>3</sup>

Seuil d'information: 75 µg/m<sup>3</sup>

\* Station du réseau NABEL

### Évolution probable

Les conditions météorologiques actuelles et prévues pour ces prochains jours favorisent nettement la réduction des concentrations en particules fines dans l'air. Suite à cette perturbation, des masses d'air toujours partiellement instables et accompagnées de vent modéré de secteur nord-est devraient maintenir des concentrations de particules fines à des niveaux inférieurs aux valeurs limites, et ce sur l'ensemble de la Romandie.

Si les concentrations de particules fines mesurées actuellement en Romandie permettent de suspendre les recommandations sanitaires, les incitations comportementales restent d'actualité.

Le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) rappelle ainsi que chacun peut contribuer tout au long de l'année à améliorer la qualité de l'air en adaptant sa mobilité, ses comportements et ses habitudes de consommation.

### LA POLLUTION AUX PM10 N'EST PAS UNE FATALITÉ

Le comportement individuel de chaque personne peut contribuer à réduire les nuisances

### COMMENT AGIR

pour limiter les émissions de particules fines ?

#### LORS DE DÉPLACEMENTS :

- utiliser les **transports en commun**
- pratiquer le **co-voiturage**
- privilégier les modes de déplacement non polluants (**marche, vélo, ...**) pour les trajets courts
- renoncer à l'utilisation de **voitures diesel** ne disposant pas de filtre à particules
- conduire selon la méthode **Eco-Drive®** (conduite souple, écologique et économique)

#### A LA MAISON :

- s'assurer que son **chauffage** ou sa **cheminée** sont conformes aux normes en vigueur et dans le doute les faire contrôler.
- renoncer aux feux de "confort" (cheminée, poêle) ainsi qu'à tout feu en plein air
- baisser la **température de son logement** de 1 à 2 degrés, en mettant au maximum 19-20°C

EN SAVOIR PLUS : Service de l'environnement et de l'énergie : 021/316.43.60 / 63  
Service de la santé publique: 021/316.42.50

<http://www.vd.ch/air> : concentrations des polluants atmosphériques, informations, conseils pratiques

<http://www.sanimedia.ch> : information en santé publique